

Image not found or type unknown



Prélevement sur salaire impôts locaux

Par **fabifab**, le **12/03/2014** à **11:46**

Bonjour à toutes et tous! Question qui me chiffonne, et j'espère trouver réponse auprès de vous. En février 2013, j'ai été prélevé des impôts locaux directement sur salaire d'un montant de 607 euros, pour l'année 2011. Seulement le 05 décembre 2010, j'ai quitté ledit logement, je n'y vivais donc pas en 2011. Puis je récupérer cette somme dont j'ai terriblement besoin auprès de la caisse des impôts? Dans l'attente de votre réponse... Très bonne journée à vous